MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

------DIRECTION GENERALE DE L'ADMI-NISTRATION DU TERRITOIRE

-=-=-=-

RECTIFICATIF Nº 71/315 du 21/9/71 AU DECRET Nº 71/309 DU 18 SEPTEMBRE 1971 PORTANT NOMINATION DES CHEFS DE P.C.A. ------

AU LIEU DE

POUR LE P.C.A. DE KAKAMOEKA: Monsieur NCOMA Alexandre, Commis Principa des S.A.F. de 4ème échelon en service au Commissariat du Gouvernement du Kouilou en remplacement de Monsieur ALOULA Maurice muté!

LIRE:

POUR LE P.C.A. DE KAKAMOEKA: Monsieur COMA Alexandre, Dactylographe qualifié de ler échelon des S.A.F. en service au Commissariat du Gouvernement du Niari à Dolisie en remplacement de Monsieur ALOULA Maurice muté.

Le reste sans changement.

Fait à Brazzaville, le 21 Septembre 1971

Le Ministre de l'Administration du Territoire

D. I TOU AL-

Marien NCOUABI

Le Ministre des Finances et du Budget

p.i.

Le Ministre des Affaires Sociales, de la Janté et du Travail:

Charles NGOUOTO.